

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE L'INFOROUTE QUÉBÉCOISE

Septembre 1996

MÉMOIRE DE L'UQCN SUR LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE L'INFOROUTE QUÉBÉCOISE, PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE LA CULTURE

[1- La langue](#)

[2- La culture](#)

[3- L'accessibilité](#)

[4- L'isolement des personnes](#)

[5- Le monde du travail](#)

[6- L'Éducation](#)

[Accessibilité](#)

[Intégration](#)

[7- La santé](#)

[8- L'environnement](#)

[9- Autres rôles de l'État](#)

[L'État comme producteur de contenus](#)

[La fiabilité du réseau québécois](#)

[Le développement de réseaux à vocation communautaire](#)

[Conclusion générale](#)

En réponse au mandat d'initiative qu'a reçu la Commission de la Culture, soit d'examiner les enjeux de l'implantation de l'autoroute de l'information au Québec, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) propose ses réflexions.

L'UQCN est un regroupement de 112 organismes de conservation et d'environnement représentant plus de 55000 adhérents. L'UQCN compte également 6000 membres individuels et publie le magazine *Franc-Vert*.

Les actions et les interventions de l'UQCN prennent assises sur les grands principes énoncés par la Stratégie mondiale de la conservation ("L'avenir de la planète", octobre 1991). Ces principes sont les suivants :

- respecter la communauté de la vie ;
- amélioration de la qualité de la vie ;
- préserver la vitalité et la diversité de la terre ;
- ménager les ressources non-renouvelables ;
- respecter les limites de la capacité de la charge de la terre ;
- changer les comportements et les habitudes personnelles ;
- donner aux communautés les moyens de gérer leur propre

- environnement ;
- créer un cadre national propice à une approche intégrée du développement et de la conservation ;
- forger une alliance mondiale.

Comme l'affirme la Stratégie mondiale, ces neuf principes n'ont rien de nouveau. Ils reflètent des valeurs et des obligations défendues depuis des siècles par la plupart des civilisations. Il importe cependant d'établir des stratégies pratiques de vie durable sur la base de ces principes.

Les positions de l'UQCN s'appuient également sur les bases du développement soutenable, tel que définit par le rapport Bruntland. Il en résulte les priorités suivantes :

- la protection des droits des générations futures ;
- une vigilance quant aux enjeux écologiques tel que l'effet de serre ;
- la responsabilité partagée des intervenants envers la protection de l'environnement;
- la protection des droits des citoyens.

1- La langue

La présence du français sur l'inforoute ne devrait pas être envisagée dans une perspective de compétition internationale pour un pourcentage de contenu. Ce serait faire fausse route et prendre le problème à l'envers. Le français doit affirmer sa présence et témoigner de sa vitalité, certes, mais la raison d'être fondamentale de l'inforoute n'est pas d'assurer la visibilité d'une langue mais de servir de moyen de communication entre les individus et les organisations.

En tant que gouvernement d'un peuple francophone, le gouvernement du Québec doit plutôt appuyer les initiatives de ses citoyens qui souhaitent diffuser de l'information utile et pertinente témoignant de notre réalité, de nos réalisations, de nos projets et de nos idées dans tous les domaines de l'activité humaine, bref, de décrire la façon du peuple québécois d'être au monde. Que cet objectif soit atteint avec 1% ou 10% de l'ensemble des contenus importe peu.

Le contexte anglophone de l'Internet est une réalité avec laquelle il faut composer. Grâce aux programmes permettant la transmission des caractères accentués, Internet est maintenant un tuyau d'information neutre par rapport aux langues. Il nous appartient, à titre de pays francophone favorisé, de faire montre de leadership dans la diffusion d'information en français. Le Gouvernement du Québec devrait encourager les initiatives en ce sens comme il le fait déjà avec d'autres modes de communication dans le domaine des arts, de l'édition et des sciences. La poursuite de l'affirmation du fait français au Québec ne devrait

toutefois pas occulter la présence des autres cultures composant le Québec.

Ceci dit, le Québec ne doit pas hésiter à promouvoir des alliances stratégiques internationales, notamment au sein de la Francophonie. Il peut jouer un rôle actif au sein des projets de développement multilingues et francophones afin de créer des outils de recherche qui mettent en valeur les cultures qui risquent d'être marginalisées par l'usage de l'anglais et la masse de documents en provenance des États-Unis. La contribution du Québec pourrait être en relation directe avec l'expertise québécoise dans ce domaine, tant au niveau technologique, des infrastructures que du contenu et de la façon de gérer ce contenu. Ce rôle actif pourra se concrétiser notamment en impliquant des développeurs privés du Québec, reflets de nos compétences tant au niveau des infrastructures que des logiciels et des contenus, et en les introduisant auprès des acteurs internationaux. Les infrastructures sont décisives en ce sens qu'elles cachent et marginalisent, ou au contraire dévoilent et mettent en valeur. Voilà pourquoi il est important de faire valoir notre point de vue et participer à la conception d'outils de recherche, ne serait-ce qu'en participant à la définition du mandat des développeurs au sein d'alliances internationales.

2- La culture

Les cultures nationales sont-elles remises en cause par la radio, la télévision, le cinéma, la circulation des livres, des journaux et des magazines? Probablement. Mais cette ouverture face au monde n'est-elle pas le propre des nations libres et démocratiques dont le Québec fait partie? Voudrait-on et pourrait-on se priver des courants idéologiques qui circulent sur la planète? La société québécoise actuelle a été édifiée à partir d'un héritage culturel français qui, dans un contexte unique en Amérique du Nord, a été façonnée par les courants idéologiques et culturels venant de partout dans le monde. Cette ouverture nous a fait tel que nous sommes aujourd'hui sans qu'il n'ait été nécessaire d'ériger de barrière autour du Québec. Pourquoi la venue d'un nouveau moyen de communication, aussi puissant soit-il, remettrait-elle en cause cette ouverture face aux autres cultures du monde?

Contrairement à plusieurs autres moyens de communication, la télévision notamment, l'infocroute requiert un minimum d'investissement pour l'achat de l'appareillage électronique nécessaire à la diffusion et réception d'information. Cette particularité en fait un outil de communication puissant et relativement léger, grâce auquel les cultures nationales pourront se faire connaître au reste du monde et communiquer entre elles.

L'État ne doit pas se substituer à ses citoyens pour décrire la réalité culturelle du Québec. Il peut cependant appuyer des projets structurants qui peuvent aider à la diffusion de l'information produite par les citoyens et les groupes. Un

exemple: les moteurs de recherche en français qui sont pour la plupart bien incomplets et encore mal structurés pourraient bénéficier d'un certain soutien technique. Des projets déjà appuyés par l'État, notamment l'ÉcoRoute de l'information, constituent aussi des projets structurants qui entraîneront dans leur sillage des individus et des groupes qui, autrement, auraient été laissés en marge de l'inforoute.

3- L'accessibilité

Nous ne croyons pas que l'inforoute doit être assimilée à un service de base que l'État doit rendre universellement accessible gratuitement. Cependant, un certain contrôle des coûts pourrait être souhaitable, pour prévenir l'éventualité où le marché diminuerait l'accessibilité de ce médium par l'augmentation des coûts de branchement et d'utilisation. Cette contrainte à l'accessibilité risquerait trop de créer une société à "deux vitesses". La maintenance "d'infoports" dans les institutions accessibles au public et l'idée de points d'accès gratuits ou à faible coût pour les endroits publics à la grandeur du territoire québécois nous semblent de bonnes idées générales. Le branchement du réseau des bibliothèques publiques à des taux privilégiés pourrait être un moyen d'arriver à cela. Ainsi, les bibliothèques et les institutions d'enseignement devraient pouvoir offrir les ressources documentaires d'Internet comme outil de consultation à leurs clientèles. De plus, le gouvernement du Québec, sans nécessairement les financer, pourrait développer des incitatifs qui permettraient le développement d'initiatives privées à vocation communautaire tel les Libertels et les cafés Internet.

Le gouvernement du Québec devrait surveiller de près la question de l'accessibilité à l'Internet, notamment en contribuant à ce que soit réglementé le marché des fournisseurs Internet de façon à garantir des prix accessibles en région. En effet, c'est notamment à cause de carences dans ce sens que l'Europe connaît un développement de son réseau beaucoup moins rapide qu'au Québec, toutes proportions gardées (près de 50% des contenus francophones sur Internet proviennent de producteurs québécois).

4- L'isolement des personnes

L'isolement des personnes derrière les écrans cathodiques n'est pas un phénomène nouveau et Internet vient rejoindre à ce chapitre la télévision et les jeux vidéos comme moyen de s'évader de réalités senties comme agressantes pour l'individu. Il faut éviter de confondre les symptômes et les causes de l'isolement de l'individu dans nos sociétés modernes. En ce sens, le phénomène des enfants autistiques de l'informatique appelle une réflexion et des actions plus générales sur ce que nous voulons que soit la société de demain. Cette

situation rappelle cependant qu'il est bon de donner à l'individu l'occasion de se doter d'une réflexion sur ce que chaque nouvelle technologie viendra apporter et modifier dans sa vie.

L'intégration d'Internet dans l'éducation ne peut se faire, selon nous, sans également donner à la jeunesse l'occasion de comprendre ce phénomène et d'adopter une position critique face à cette technologie et à ses propres comportements d'utilisateur. Cela présuppose que les enseignants auront eux-même fait cette démarche critique avant d'introduire Internet dans leurs activités d'apprentissage.

5- Le monde du travail

Des programmes de soutien informatique aux travailleurs indépendants et de recyclage des vieux systèmes informatiques pourraient faciliter le développement du télétravail et l'utilisation de la télématique dans les relations de travail. Le gouvernement du Québec, en étudiant les impacts de l'inforoute pour la société québécoise, devrait cependant veiller à analyser plus particulièrement les lois sur le travail, afin de mieux protéger les travailleurs qui utiliseront la télématique pour travailler à la maison et éviter la constitution d'une classe de télétravailleurs serviles, isolés, travaillant à la tâche (saisie de données comptables, saisie de textes ou télémarketing) jamais syndiqués, etc.

6- L'Éducation

Accessibilité

L'accessibilité de l'inforoute québécoise dans les écoles a une grande importance à nos yeux. Cette accessibilité ne doit toutefois pas s'intégrer aux dépens des programmes qui visent à répondre aux besoins de base des écoliers. Les mêmes critères prévalant pour les autres moyens de communication devraient être appliqués pour l'inforoute. Il ne s'agit pas de fournir un ordinateur à chaque élève ou usager mais de s'assurer que chaque personne qui désire consulter les ressources informationnelles d'Internet puisse y avoir accès. La familiarisation avec ce nouvel outil devrait faire partie de la formation de base des élèves dès le primaire, tout comme la consultation d'une bibliothèque.

L'inforoute québécoise utilisée dans l'enseignement, permettrait aux élèves de s'initier à un outil puissant d'apprentissage autodidacte. Il ne faut cependant pas voir dans cet enseignement une solution miracle au phénomène du décrochage scolaire. De tous temps, il y a eu des décrocheurs et la valorisation de métiers qui leurs permettent de s'épanouir demeurent, selon nous, la solution à privilégier. Une mise en garde importante doit toutefois être faite quant à l'isolement que peut créer l'utilisation de l'inforoute. Nous proposons que

L'inforoute soit intégrée au système d'éducation de façon graduelle et encadrée de façon à éviter chez les jeunes utilisateurs les abus et l'isolement que la "consommation" d'Internet peut entraîner. Cet encadrement viserait à donner au jeune un regard critique face à cette nouvelle technologie et ses propres comportements vis à vis de ce nouveau médium.

Intégration

L'inforoute québécoise devrait être un outil complémentaire aux outils didactiques qui existent déjà dans nos écoles. Ainsi, nous croyons que son intégration devrait se faire selon la séquence suivante:

1. par la formation des professeurs concernant l'utilisation d'Internet et à sa signification comme agent de changement social et comme nouvelle pratique individuelle;
2. par une initiation à ce médium aux élèves de toutes les écoles primaires et secondaires, initiation intégrant une analyse critique de ce médium, des conséquences bénéfiques et des conséquences jugées néfastes pour les individus et la société;
3. par l'élaboration de didacticiels québécois en langue française et
4. par l'élaboration de trousse didactiques destinées aux professeurs et accréditée par la ministère de l'Éducation. Ces trousse pourraient traiter de différents domaines comme la géographie, l'histoire et les sciences naturelles.

La place que doit occuper l'inforoute dans le domaine de l'enseignement est donc complémentaire mais également subsidiaire à une amélioration des programmes (français, histoire et géographie) qui constitue une priorité encore plus grande.

7- La santé

L'un des avantages d'une utilisation accrue de l'inforoute dans le domaine de la santé est que l'accès à de l'information de qualité sera plus rapide. De plus, l'accessibilité accrue à de l'information de base sur la santé permettra d'accroître l'autonomie des personnes. Toutefois, cette accessibilité à l'information devra être présentée de façon à ne pas faire oublier que l'expertise du spécialiste est nécessaire dans tous les cas médicaux qui demandent un diagnostique et un traitement.

La télémédecine devrait autant que possible être conçue et développée par les médecins en région qui y résident ou désirent s'y implanter. Cela pour éviter que, conçue par des médecins de la métropole, elle ne devienne une vitrine qui accentue le dénuement des régions en faisant la promotion de la centralisation des moyens. La télémédecine ne doit surtout pas être l'occasion de remplacer le

personnel et les équipements en région par des dispensaires équipés de terminaux Internet.

8- L'environnement

Organisme voué à la protection des ressources et de l'environnement, l'UQCN s'est penchée sur le potentiel de l'autoroute de l'information dans le domaine des sciences de l'environnement. À cet égard, une équipe de l'UQCN développe actuellement un site d'information environnementale, l'ÉcoRoute de l'information. Ce site, conçu comme un salon télématique de l'environnement et du développement durable, vise à mettre en valeur l'expertise québécoise en environnement, à rendre plus accessibles les différents acteurs de ce domaine et à décloisonner les différents champs professionnels en rapport avec l'environnement au Québec. Y seront débattus les grands enjeux environnementaux, explorée l'éducation relative à l'environnement, présentées les institutions d'enseignement offrant des programmes en environnement, les membres de l'industrie de l'environnement au Québec, etc. Nous croyons que l'ÉcoRoute de l'information est un bel exemple de projet structurant dans un champ d'activité de grande importance. Les enjeux environnementaux sont du ressort de tous et ce véhicule qu'est l'ÉcoRoute de l'information permettra aux gens de se prononcer sur les différents sujets de l'heure, et d'apporter leur contribution à ces débats de société.

9- Autres rôles de l'État

L'État comme producteur de contenus

Concernant le rôle de l'État comme utilisateur modèle d'Internet, nous aimerions nous arrêter sur un des aspects de cette question: l'État comme producteur d'information et de documents écrits. Internet permet de combler une réelle lacune du point de vue de la distribution et de l'accessibilité des documents publics produits par le gouvernement. Dans le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, soit l'environnement et la préservation des ressources naturelles, nous avons pu constater qu'un grand nombre de rapports, d'études, mais aussi de documents d'information et de vulgarisation destinés au grand public ne sont disponibles que pour une durée limitée, dictée généralement par le nombre de copies imprimées et distribuées. Le dépôt de ces documents dans les bibliothèques des ministères ne permettent pas leur consultation rapide et efficace par les intervenants intéressés de l'ensemble du territoire québécois. De plus, rares sont les ministères qui tiennent une liste à jour des documents produits à l'intention du public ou des intervenants privés.

En tant qu'utilisateur-modèle de l'inforoute, le gouvernement du Québec devrait veiller à ce que tous les documents d'information publique qu'il produit

à des fins de distribution soient accessibles sur le réseau Internet. Cela permettra d'éviter que soient épuisés ces documents alors qu'ils sont encore recherchés par le public et augmentera l'efficacité dans la diffusion de ces documents. Le public pourra enfin faire des recherches systématiques et consulter instantanément ces documents.

La mise en ligne de documents publics gouvernementaux pourrait s'étendre aux documents produits par des partenaires privés auxquels s'est associé le gouvernement soit comme éditeur ou comme source des informations de base. Le gouvernement devra dans ce cas développer à la fois une politique de diffusion et un guichet unique sur Internet où se retrouveront tous les documents.

La fiabilité du réseau québécois

Le gouvernement du Québec devra prendre des mesures particulières pour protéger des dangers du "terrorisme informatique" ses services et ses contenus qui deviendront vite des besoins pour la partie de la population qui aura adopté le médium télématique dans ses relations avec le gouvernement. Entre autres, il devra veiller à ce que le réseau Internet québécois soit protégé de défaillances qui, entre autres conséquences, pourraient faire perdre des sommes importantes aux entreprises et aux individus qui ont adopté Internet comme outil de travail.

Le développement de réseaux à vocation communautaire

Le gouvernement du Québec devrait également encourager et supporter par divers moyens (financiers, dans la mesure des capacités de l'État, mais surtout en agissant comme conseiller et agent de mise en contact des différents intervenants) la constitution des réseaux et de services communautaires, comme les Libertels mais aussi les réseaux de professionnels, de la recherche, et les réseaux de groupes d'intérêts. La télématique, appuyée sur l'autoroute de l'information, a un potentiel formidable pour faciliter et stimuler les échanges qui étaient autrefois contraints par les distances, la méconnaissance des acteurs communautaires, culturels et économiques et de leurs activités d'une région à l'autre. Il s'agit donc d'encourager particulièrement les réseaux qui favorisent la transparence, l'échange et le développement communautaire. Nous croyons que l'ÉcoRoute de l'information est un bel exemple de projet qui va dans ce sens.

Conclusion générale

Le financement du développement de l'inforoute québécoise devrait passer par une restructuration des budgets accordés à d'autres secteurs des finances publiques.

Il faut cesser de donner à Internet toutes les vertus. L'inforoute constitue un des

outils de communication parmi de nombreux autres et elle doit prendre sa place en vertu des moyens financiers et logistiques dont la société québécoise dispose déjà.

À l'égard de la place que doit prendre l'information sur les marchés internationaux, nous considérons que l'objectif d'être les premiers dans le monde francophone est louable mais ne constitue pas une priorité.

Internet est un moyen de communication rapide et puissant mais il ne comporte pas de dimension magique. La problématique soulevée par l'information diffère peu de celle qui entoure déjà les autres médias si ce n'est que les individus et les groupes qui disposent de quelques milliers de dollars ont maintenant accès à un canal de diffusion planétaire.

Cette démocratisation de l'information peut être vue comme une menace à l'identité nationale, aux droits d'auteurs, à la langue et aux pouvoirs en place ce qui appelle, aux yeux de certains, la nécessité d'un encadrement légal et judiciaire.

Cette démocratisation peut aussi être considérée comme une merveilleuse occasion d'affirmation des individus, des groupes et des nations et comme une prise en main de la personne sur l'information qu'elle désire recevoir.

Du volume gigantesque de données qui circule présentement sur Internet, émergera, une fois passée l'excitation créée par cette nouvelle technologie, une masse d'information utile, pertinente et durable. Les interventions du Gouvernement du Québec devraient faire en sorte qu'une partie de cette information décrive la réalité du peuple québécois.